

Réf: Dossier 428768

Avis de constitution

SOCIETE « IACONVICTUS »

Siège Abidjan, Cocody Abatta carrefour garage,
après la pharmacie CEPHACE, copropriété Assamad belle
vue 1, Lot 0, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IACONVICTUS »

Objet : Conseil en stratégie d'entreprise
- Formation IA et diverses formations
- Organisation de congrès et séminaire
- Production de contenus numériques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Abatta carrefour garage,
après la pharmacie CEPHACE, copropriété Assamad belle
vue 1, Lot 0, Ilot 22

Dirigeant(s) Mme CISSE M'MAH MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08565 du 22/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51394/GTCA/RC/2025 du 22/08/2025

